

Présidence

Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

 secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU - URN
26 juin 2026
Délibération n°CFVU-2026-26

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 21 votants, dont 6 membres représentés.

Création DU-DIU Méthodes de recherche en management (IAE)

- Vu la note annexe portant sur la demande de création du Diplôme Inter-Universitaire Méthodes de recherche en gestion et management
- Vu le tableau des enseignements pour la 1^{ère} année du DIU Méthodologie de recherche

Approbation de la création du Diplôme Inter-Universitaire Méthodes de recherche en management

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la création du Diplôme Inter-Universitaire Méthodes de recherche en management.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF





DEMANDE DE CREATION

DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE

METHODES DE RECHERCHE EN GESTION ET MANAGEMENT

DATES ET AVIS DES INSTANCES

Date et avis du Conseil de Gestion de la composante principale de rattachement (joindre l'avis):

Date et avis de la CFVU :

Date et avis de la commission des finances (DIU uniquement) :

Date et avis du Conseil d'Administration :

PIECES A JOINDRE

☐ Avis des instances universitaires : conseil de gestion, CFVU

☐ Fiche tableau des enseignements

☐ Dans le cadre d'un DIU : projets de conventions de partenariats, avis des instances des universités partenaires

EQUIPE PEDAGOGIQUE

RESPONSABLE(S) PEDAGOGIQUE(S) DE LA FORMATION

Nom et Prénom : Desplebin Olivier

Fonctions : Maitre de Conférences HDR

Composante : IAE de Rouen

☎ : olivier.desplebin@univ-rouen.fr

Composante de rattachement du diplôme et/ou autres Universités associées : IAE de Rouen Normandie

Nom et Prénom : Fanny Simon-Lee

Fonctions : Professeur des universités

Composante : UFR SEGGAT

☎ : fanny.simon@unicaen.fr

Composante de rattachement du diplôme et/ou autres Universités associées : IAE de Caen Normandie

Nom et Prénom : Marie-Laure Baron

Fonctions : Professeur des universités

Composante : ISEL

☎ : marie-laure.baron@univ-lehavre.fr

Composante de rattachement du diplôme et/ou autres Universités associées : Pôle International de Management, faculté des Affaires Internationales de l'université du Havre Normandie

COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

NOM	Qualité	Etablissement / Organisme
Malherbe Magali	MCF HDR	Université de Caen IAE
Simon Fanny	PU	Université de Caen, IAE
Baron Marie-Laure	PU	Université du Havre
Desplebin Olivier	MCF HDR	Université de Rouen
Chérif Emna	PU	Université de Rouen
Khelil Nabil	PU	Université de Caen
Cléret Baptiste	PU	Université de Rouen

FINALITÉ DE LA FORMATION

OPPORTUNITÉ DE CREATION :

A quel(s) besoin(s) du monde socio-économique et culturel répond la formation ? Indiquer comment s'est faite l'identification et l'analyse du besoin. ?

Les trois universités normandes sont co-accréditées sur le Master 2 en sciences de gestion, spécialité Recherche et Conseil destinée aux étudiants en formation initiale et continue (une dizaine d'inscrits par an et 2 à 3 auditeurs libres). L'intégralité des cours du master se déroule actuellement en français à l'IAE de Caen, associant des HDR des trois universités (tous membres du laboratoire normand en sciences de gestion et du management en Normandie, le NIMEC). La proposition est de créer un DIU recherche de 100h entièrement mutualisé avec les enseignements du master recherche et conseil, pour les raisons suivantes :

Les responsables du programme sont sollicités tous les ans pour former des publics de FC à la recherche, sur un format plus court qu'une année. En effet, il convient de souligner qu'il est relativement courant que des gestionnaires praticiens réalisent une thèse en sciences de gestion et du management. La Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE, 2025) souligne que les praticiens devenus chercheurs constituent une composante régulière et non marginale du corps académique en sciences de gestion¹. Ils sont présents tant dans les universités que dans les écoles de management, occupant majoritairement des postes de maître de conférences ou de professeur assistant.

Aussi, ce DIU qui ne s'apparente pas à une création ex-nihilo d'une formation, permettrait de donner accès aux cours de méthodes de la recherche du master parcours recherche et conseil sous forme de séminaires qui se dérouleraient sur 4 mois afin de :

- Former des consultants, enseignants et formateurs qui souhaitent se reconverter et réaliser un doctorat en sciences de gestion et du management ;
- Former des consultants qui souhaitent approfondir leur appréhension des outils de collecte et analyse des données ;
- Élaborer des conventions avec des écoles de management en France et des universités étrangères pour la formation à la recherche de leur personnel ou futurs doctorants.

Également, la direction du NIMEC, de l'IAE de Caen, de l'IAE de Rouen, et de la faculté des affaires Internationales du Havre souhaiteraient qu'un nombre limité et sélectionné d'étudiants des masters en sciences de gestion et du management (hors master recherche et conseil) puissent bénéficier d'une formation complémentaire à la recherche, dans l'optique d'un accompagnement renforcé à l'entrée en 3^{ème} cycle universitaire (continuum Master-Doctorat). Cette volonté s'explique par le caractère très professionnalisant de la quasi-totalité de l'offre de master en sciences de gestion sur les 3 universités normandes (très majoritairement proposée en alternance), ainsi que par les très forts taux d'insertion professionnelle des diplômés de M2. Les étudiants sélectionnés par les équipes pédagogiques de chaque université auront alors vocation à obtenir deux diplômes la même année : leur master d'origine, et le DIU.

Pour permettre d'accueillir des étudiants de toute la Normandie, mais également de toute la France et à l'international, le DIU sera organisé ainsi :

- Cours en hybride synchrone : les cours seront délivrés en présentiel à Caen, Rouen ou le Havre (voir partage de la maquette en infra) et diffusés simultanément en ligne. L'avantage de ce dispositif est de ne pas déplacer les étudiants de M2 suivant le DIU en parallèle, de limiter le déplacement de personnels (actuellement, le programme associe des HDR des trois universités, mobilisés en présentiel à Caen), tout en permettant d'attirer des publics distants. L'IAE de Caen dispose pour ce faire d'un learning center, espace d'innovation pédagogique,

¹ Boutru, A., Delaunay, A-L., Delmas, S., Vaslet, M.P., Voiseux, N. (2025). De praticien à enseignant-chercheur en management : enjeux, parcours et clés d'intégration. Étude de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises.

entièrement modulable et connecté, avec des moyens de captation... Le campus Pasteur (université de Rouen) et la faculté des affaires internationales (université du Havre) disposent d'infrastructures similaires.

- Organisation en séminaires (4 semaines sur 4 mois).

OBJECTIFS DE LA FORMATION - COMPETENCES VISEES :

Les diplômés seront capables de ...

- Construire un design de recherche
- Collecter des données qualitatives et quantitatives
- Analyser des données qualitatives (analyse de contenu, cartes cognitives et analyses lexicales)
- Traiter des données quantitatives
- Écrire les résultats
- Découvrir les axes de recherche du NIMEC

POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

PLACE DE LA FORMATION DANS L'OFFRE DE FORMATION

Précisez la place de la formation dans l'offre de formation locale (notamment de l'Université), régionale (notamment de la ComUE), national ou international, selon les cas. Le cas échéant, décrire l'objet et l'intérêt de partenariat envisagés avec d'autres établissement ou organismes de formation.

Les trois universités normandes, notamment via leurs IAE (Rouen et Caen) et le Pôle International de Management de la faculté des affaires internationales du Havre sont partenaires de la formation. Cette formation serait unique en Normandie et permettrait un ancrage français et international plus fort pour les composantes concernées, notamment via les partenariats envisagés.

PLACE DE LA FORMATION DANS LE TISSU ECONOMIQUE

Précisez les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires socio-économiques ou culturels

Les porteurs pédagogiques souhaitent développer des partenariats avec des universités étrangères et écoles de management françaises pour former leurs futurs doctorants

ÉLÉMENTS DIFFERENCIATEURS DE CETTE FORMATION GARANTISSANT SON SUCCES

Décrire ce qui caractérise cette formation et ce qui peut garantir son succès.

- L'expertise du corps professoral en sciences de gestion et du management des trois universités normandes
- Favoriser l'accès au doctorat pour un public formation initiale et pour un public formation continu
- La souplesse du dispositif pédagogique (format hybride ; possibilité d'inscription en parallèle d'un master).

PUBLICS CONCERNES

Stagiaires de la formation continue **X** Effectifs attendus : **10**

Etudiants en formation initiale (étudiants déjà inscrits en master dans les universités normandes et inscrits en tarif préférentiel ; et à terme volonté d'intégrer des étudiants des étudiants issus d'autres établissements en France et à

l'étranger par la conclusion de conventions avec ces établissements) : **X** Effectifs attendus : **10**

maximum

Prérequis : (niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle)

À qui s'adresse cette formation ? Quels sont les catégories, métiers ou les fonctions concerné(e)s par cette formation ? ou formation « tous publics »

Les conditions d'accès : une durée d'activité professionnelle est-elle nécessaire ? Dans quel domaine ?

Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ?

- Master 1 et 3 ans d'expérience professionnelle pour les publics en FC
- Inscription en master 2 (hors master conseil et recherche co-accrédité pour les trois universités normandes) pour les publics en FI

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

PROGRAMME

- Complétez le tableau des enseignements joint

- Durée totale de la formation en heures (base 7h/jour ou 6h/jour) et en jours : 100 heures pendant 4 mois sous forme de 4 séminaires de 5 jours au second semestre.

<u>Enseignements</u>	<u>Nombre d'heures</u> <u>(total 100h CM)</u>	<u>MCC</u>
Design de la recherche et collecte des données (UCN)	14	Dossier en groupe en contrôle terminal
Etudes de cas et méthodologie qualitative d'analyse de contenu (UCN)	21	Dossier en groupe en contrôle terminal
Analyses lexicales (ULHN)	7	QCM
Cartes cognitives (URN)	10	QCM
Ethnographie, netnographie et vidéographie" ou "Approches anthropologique de la recherche en sciences de gestion" (URN)	13	QCM
Analyses quantitatives avancées (taxonomie, SPSS) (UCN)	21	Dossier en groupe
Programmation (UCN)	14	Dossier en groupe
Mémoire de recherche (5h par étudiant)		Mémoire contrôle terminal

Cours entièrement mutualisés avec le master conseil et recherche co-accrédité pour les trois universités normandes

- Est-il possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules uniquement ?

OUI NON **X**

Si oui, détailler les compétences visées par chaque module :

- Est-il possible pour le participant d'échelonner la formation ? (sur plusieurs années. Si c'est le cas, le règlement des droits de scolarité est dû chaque année)

OUI ☐ NON **X**

Précisez :

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES POUR LA FORMATION

Moyens pédagogiques :

- ☐ Dossiers pédagogique remis aux stagiaires
- ☒ Espace de cours accessible en ligne : Universitice, ...
- ☒ Salle de cours traditionnelle (tableau, vidéoprojecteur)
- ☐ Salle informatique (connexion internet, PC, ...)
- ☐ Salle de Travaux pratiques. *Préciser le matériel utilisé :*
- ☐ Autres. Préciser :

Méthodes pédagogiques :

- ☒ Ateliers d'entraînement
- ☐ Analyse de pratiques
- ☒ Exposé magistral
- ☐ Jeux de rôle
- ☐ Etudes de cas
- ☐ Participation à des conférences/séminaires/colloques
- ☐ Formation pratique obligatoire (=stage)
- ☒ Autres. Préciser : Mémoire de recherche

Dans le cas d'étudiants FI inscrits en master 2 (hors master conseil et recherche co-accrédité pour les trois universités normandes), un mémoire commun orienté recherche sera exigé pour les deux formations.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- La formation est-elle dispensée en présentiel ?

OUI ☒ NON ☐

Si oui, précisez le(s) lieu(x) de formation : IAE de Caen, IAE de Rouen, Faculté des Affaires internationales du Havre

- La formation est-elle dispensée ou à distance ?

OUI ☒ NON ☐

La formation sera dispensée en co-modalité

Si oui, précisez :

MODALITE	VOLUME HORAIRE théorique (en heure)	PRODUCTIONS ATTENDUES des stagiaires (<i>travaux effectivement accomplis qui servent de preuve : dossiers, fichiers, qcm, etc.</i>)
Captation		
Classe virtuelle		
Production individuelle		
Production collective		

Serious game		
Tutorat en ligne		
Vidéo interactive		
Cours sonorisés		
Vidéo non-interactive		
QCM		
Autre : co-modalité sur différents site : Caen, Rouen et le Havre et si des conventions sont signés dans des établissements à l'international	100 heures CM	Mémoire de recherche comportant une collecte de données et une analyse qualitative ou quantitative

- Préciser les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD

Relevés de connexion

- Préciser les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire

Mise à disposition d'un lien de visio créé à Rouen, Caen, ou Le Havre.

Fanny Simon-Lee (UCN), Marie-Laure Baron (ULHN) et Olivier Desplebin (URN), responsables de ce DIU, guideront les étudiants au long de leur parcours.

- Préciser les modalités techniques dédiées au suivi et rythme du suivi FOAD (messagerie)

Création d'une mailing list dès le début de la formation avec l'ensemble des enseignants d'une part, et l'ensemble des apprenants d'une année universitaire d'autre part.

- Rythme des enseignements (regroupements ponctuels, sur une année ou 2...)

4 semaines de cours sur 4 mois au second semestre.

Communication du calendrier en amont de l'année universitaire

DIU réalisé sur une seule année universitaire

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

La présence obligatoire aux enseignements. Une seule absence dûment justifiée sera autorisée.

-Modalités de contrôle des connaissances et des compétences et obtention du diplôme

Réalisation d'un mémoire de recherche basé sur une étude qualitative et/ou quantitative

- Nombre de sessions d'examen, admissibilité et report d'une session sur l'autre)

Modalités en contrôle continu avec remise de mémoire et soutenance – une seconde session

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Evaluation de la formation par le participant :

(La loi du 5 mars 2014 introduit la notion de critères de qualité de la formation et demande aux formateurs d'être en mesure de prendre en compte les appréciations des formés sur la formation.)

Administration d'un questionnaire à la fin de la formation et participation des représentants des étudiants au conseil de perfectionnement

L'évaluation de la pertinence et de l'organisation de la formation par les formés est réalisée via un questionnaire en fin de formation, numérique ou papier.

Préciser la façon donc ces appréciations seront analysées et prises en compte par l'équipe pédagogique.

Les préconisations seront intégrées lors du conseil de perfectionnement annuel, regroupant l'équipe pédagogique et les étudiants.

UNIQUEMENT POUR LES DU-DIU EN SANTE
PROGRAMME DE DPC (DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU)

La formation proposée s'inscrit-elle pour tout ou partie dans le cadre d'un programme DPC ?

OUI ☐ NON ☐

Si non, pourquoi ?

Si oui, précisez sur quelle partie du programme :

Sur quelle(s) orientations nationales HAS (voir annexe 1)

Décrivez les 3 étapes du programme et la durée de chacune;

Une étape est un temps présentiel ou non présentiel dédié aux trois fondamentaux d'un programme de DPC, à savoir :

☐ l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances ou de compétences ;

☐ l'évaluation de pratiques professionnelles ;

☐ la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration.

Les critères des étapes :

☐ un minimum de 3 étapes correspondant aux 3 fondamentaux

☐ présentes ou non présentes

☐ une étape garde une unité de temps et de lieu ☐ les étapes s'enchainent de façon chronologique et doivent durer chacune au minimum 0.5j soit 3h30

Étape 1 et durée :

Étape 2 et durée :

Étape 3 et durée :

ANNEXE 1 ORIENTATIONS NATIONALES HAS 2016-2018

Ces programmes sont conformes aux recommandations, avis et travaux de la Haute Autorité de santé et des agences sanitaires, et aux données acquises de la science.

ANNEXE : ORIENTATIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ

I. - Renforcer la prévention et la promotion de la santé

***Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé**

S'inscrivent dans ces orientations les actions facilitant l'accès des patients à la prévention et à la promotion de la santé, sous la coordination du médecin traitant. Ces actions contribuent à renforcer la prévention, en accompagnant les programmes de dépistage des cancers, en soutenant la politique vaccinale, en renforçant l'accès à la contraception et en développant l'utilisation des tests rapides et auto-tests.

Orientation n° 1 : Programmes de dépistage organisé des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus).

Orientation n° 2 : Amélioration de la couverture vaccinale de la population.

Orientation n° 3 : Contraception et santé sexuelle.

Orientation n° 4 : Dépistage et diagnostic par tests, recueils et traitements de signaux biologiques utilisés sur le lieu de soins.

***Informier et protéger les populations face aux risques sanitaires liés à l'environnement**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à la connaissance et à la prise en compte par les professionnels de santé des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé. (pollution de l'air, intérieur, extérieur, perturbateurs endocriniens, changement climatique...)

Orientation n° 5 : Risques sanitaires liés à l'environnement.

***Soutenir les services de santé au travail**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à une meilleure prise en charge des salariés victime d'accident du travail ou atteint de maladie professionnelle, en particulier dans la prise en charge des travailleurs en risque de désinsertion professionnelle.

Orientation n° 6 : Coopération entre médecin du travail et médecin traitant.

II. - Faciliter au quotidien les parcours de santé

***Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à améliorer la prise en charge en équipe de soins et à faciliter les parcours de santé des patients atteints de pathologies pour lesquelles une mobilisation est engagée dans le cadre de la politique nationale de santé.

Orientation n° 7 : Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé.

Orientation n° 8 : Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant.

Orientation n° 9 : Repérage précoce des grandes pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents en grande difficulté.

Orientation n° 10 : Repérage de l'obésité et prise en charge.

Orientation n° 11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personne en situation de handicap, violences faites aux femmes,...) et conduite à tenir.

Orientation n° 12 : Repérage précoce et intervention brève (RPIB) des conduites addictives : tabac, alcool et cannabis.

Orientation n° 13 : Prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Orientation n° 14 : Repérage des signes précoces ou atypiques d'une maladie neuro- dégénérative.

Orientation n° 15 : Evaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neuro- dégénérative.

Orientation n° 16 : « Annonce » du diagnostic d'une maladie grave (cancer, maladie neuro- dégénérative, SIDA...).

Orientation n° 17 : Prise en charge de la douleur.

Orientation 18 : Soins palliatifs et démarche palliative.

Orientation n° 19 : Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA).

Orientation n° 20 : Organisation de la prise en charge d'un patient atteint d'une maladie rare (comment éviter l'errance diagnostique et thérapeutique).

Orientation n° 21 : Elaboration et accompagnement d'un projet de santé territoriale.

III. - Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé *Innover en matière de formation des professionnels

S'inscrivent dans cette orientation les actions visant à promouvoir l'ouverture de la formation initiale des professionnels de santé à la pratique ambulatoire ainsi qu'à l'utilisation de bases de données médicales dans la pratique

Orientation n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat.

Orientation n° 23 : Formation à la mise en place et à l'utilisation de bases de données médicales (registres, recueils en continu, intégration de data-set dans la pratique).

***Innover pour le bon usage du médicament**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à prévenir les risques liés à l'usage inapproprié des médicaments, en particulier les antibiotiques et les anxiolytiques, ainsi qu'à l'utilisation des médicaments génériques.

Orientation n° 24 : Juste prescription des antibiotiques, pour une maîtrise de l'antibio-résistance.

Orientation n° 25 : Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques.

Orientation n° 26 : Juste prescription des médicaments et prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.

Orientation n° 27 : Prescription et dispensation des médicaments génériques.

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).

***Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à développer, chez les professionnels de santé, une culture de la sécurité des soins passant par la lutte contre les infections associées aux soins, la déclaration des événements indésirables liés aux soins, aux médicaments ou à toute substance, ainsi que par une réflexion sur la pertinence des soins et sur le retour d'expérience. Cet axe aborde également l'éducation du patient et la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles. Y figure également une orientation visant à préparer les professionnels de la santé à répondre aux crises sanitaires ou aux attentats par la prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles, tout en assurant la sécurité des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé.

Orientation n° 29 : Lutte contre les infections associées aux soins.

Orientation n° 30 : Signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS).

Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins.

Orientation n° 32 : Education pour la santé.

Orientation n° 33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Orientation n° 34 : Prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles (SSE), repérage, diagnostic et accompagnement des situations de stress posttraumatique.

La liste des orientations par profession de santé est consultable avec le lien ci-dessous ou en contactant le conseiller en charge du secteur santé au centre de formation continue

https://www.ogdpc.fr/public/medias/mondpc/pdf/DPCenPRATIQUE/01_ORIENTATIONS2016_2018_Arrete

Annexe 1 : Liste des enseignements

<u>Enseignements</u>	<u>Nombre d'heures CM</u>
Design de la recherche et collecte des données	14
Etudes de cas et méthodologie qualitative d'analyse de contenu	21
Analyses lexicales	7
Cartes cognitives	10
Ethnographie, netnographie et vidéographie" ou "Approches anthropologique de la recherche en sciences de gestion"	13
Analyses quantitatives avancées (taxonomie, SPSS)	21
Programmation	14

Effectif attendu (nouvelle formation)		0	Normes groupes				CM	TD	TD(L)	TP
			Présentiel :				400	36	24	18
Effectif au 15/01/2026		0	A distance :				400	36	24	18
			Accompagnement :				400	36	24	18

INFORMATIONS

Champ disciplinaire : Humanités, Culture, Société

Type de diplôme : Diplôme Inter-Universitaire

Domaine de formation : Droit, Economie, Gestion

Année de formation : 1ère année

Composante : Institut d'Administration des Entreprises

Année universitaire : Année universitaire 2026-2027

Intitulé de la mention : **Méthodologie de la Recherche**

AN																			VOLUMES HORAIRES										Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire,...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)		TOTAL		
Heures présentiellees										Heures distancielles										TOTAL													
CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD	TP	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage								
	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité															Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP					
UE1	Méthodologies qualitatives	-	C	Oui	51,00	0,00	0,00	51,00	1	1	1	0,00	0,00	0,00	0,00	1	1	1	51,00	0,00	51,00	4	4					100%	100%				
UCN	Obligatoire	Etudes de cas et méthodologie qualitative d'analyse de con	Français	C	Oui	21			21,00	1	1	1				0,00	1	1	1	21,00		21,00	1										
ULHN	Obligatoire	Analyses lexicales	Français	C	Oui	7			7,00	1	1	1				0,00	1	1	1	7,00		7,00	1										
URN	Obligatoire	Cartes cognitives	Français	C	Oui	10			10,00	1	1	1				0,00	1	1	1	10,00		10,00	1										
URN	Obligatoire	Ethnographie, netnographie et vidéographie" ou "Approche	Français	C	Oui	13			13,00	1	1	1				0,00	1	1	1	13,00		13,00	1										
UE2	Méthodologies quantitatives	-	C	Oui	35,00	0,00	0,00	35,00				0,00	0,00	0,00	0,00				35,00	0,00	35,00	2	2					100%		100%			
UCN	Obligatoire	Analyses quantitatives avancées (taxonomie, SPSS)	Français	C	Oui	21			21,00	1	1	1				0,00	1	1	1	21,00		21,00	1										
UCN	Obligatoire	Programmation	Français	C	Oui	14			14,00	1	1	1				0,00	1	1	1	14,00		14,00	1										
UE3	Mémoire de recherche	-	NC	Oui	14,00	0,00	0,00	14,00				0,00	0,00	0,00	0,00				14,00	0,00	14,00	2	2					50%	50%	50%	50%		
	Mémoire	Mémoire de recherche	Français	C	Oui				0,00	1	1	1				0,00	1	1	1	0,00		0,00											
UCN	Obligatoire	Design de la recherche et collecte des données	Français	C	Oui	14			14,00	1	1	1				0,00	1	1	1	14,00		14,00	1										
	TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT					8	100,00	0,00	0,00	100,00	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0	100,00	0,00	100,00	8	8								